



CONFÉRENCE SUR L'AUTONOMIE : LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS EXIGE DES ACTES, PAS DES DISCOURS

Le gouvernement annonce une conférence nationale de l'autonomie en septembre. Derrière cette annonce, présentée comme une réponse à l'urgence du vieillissement de la population, se cache une réalité que les agent-e-s, les usager-ère-s et leurs familles connaissent déjà : l'absence de moyens concrets et immédiats pour répondre aux besoins, que ce soit en EHPAD, en résidences autonomie ou dans les services d'aide à domicile (SAD).

Depuis des années, les politiques publiques en matière d'autonomie s'inscrivent dans une logique **d'austérité budgétaire**, de réformes successives et de renvois à plus tard. Sur tous les terrains – établissements comme domicile – les conséquences sont les mêmes : manque de personnel, conditions de travail dégradées, épuisement des équipes et **mise en danger de la qualité de l'accompagnement**.

Même les institutions publiques tirent la sonnette d'alarme : l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dénonce régulièrement le manque de moyens humains et financiers dans le secteur de l'autonomie, ainsi que ses conséquences directes sur la qualité de prise en charge et les conditions de travail des professionnel·les.

Les agent-e-s du secteur (EHPAD, résidences autonomie, SAD) et la Fédération CGT des Services Publics dénoncent cette politique de **l'attente et des annonces sans lendemain**. Nous refusons que la question du grand âge et du handicap soit traitée comme une variable d'ajustement budgétaire.

Il est temps de faire des choix politiques clairs :

- Investir massivement dans le service public de l'autonomie, sur tous les lieux de vie.
- Garantir des conditions de travail dignes pour tous les professionnel·le·s, en établissement comme à domicile.
- Assurer une prise en charge respectueuse et humaine pour toutes et tous.

Nous exigeons que nos revendications légitimes soient enfin entendues :

▼ **Des effectifs à la hauteur des besoins**

- Création immédiate de postes en **EHPAD, résidences autonomie et services d'aide à domicile (SAD), dans tous les corps de métiers** (aides-soignant·e-s, agent·e-s d'entretien, infirmier·ère-s, animateur·rice·s, administratif·ve·s, logisticien·ne·s...).
- Des équipes complètes pour garantir la dignité et la sécurité des personnes accompagnées.

▼ **Un véritable service public de l'autonomie**

- **Accessible à toutes et tous, sur l'ensemble du territoire par la création d'établissements publics** et le développement du soin et d'aide à domicile.
- **Un service non lucratif**, garantissant l'égalité d'accès.

▼ **Une prise en charge digne et de qualité**

- Respect des recommandations de la HAS : humanité, bienveillance, accompagnement individualisé.
- Du temps pour accompagner, écouter, soigner, en structure comme à domicile.

▼ Le respect des professionnel-le-s

- Respect strict des fiches de poste et des missions de chacun-e.
- Fin de la polyvalence imposée et de la surcharge de travail.
- L'arrêt de listes de résident-e-s ou patient-e-s compris entre 8 et 12 personnes pour les soins d'hygiène ne permettant pas d'accorder plus de 15 minutes.

▼ Des conditions de travail décentes

- **Fin des emplois du temps morcelés** avec des pauses non rémunérées, notamment dans les SAD.
- Du matériel en nombre suffisant et adapté.
- Suppression du jour de carence.
- Suppression de la baisse de 10 % du régime indemnitaire en cas de maladie.

▼ Reconnaissance et revalorisation

- Passage **en catégorie B** pour les aides médico-psychologiques.
- L'attribution du **Complément de Traitement Indiciaire (Séjour)** dans les résidences autonomie.
- **Revalorisation des carrières et des salaires pour tous les agent-e-s.**

▼ Soutien aux agent-e-s du domicile

- Prise en charge réelle des déplacements.
- Augmentation des barèmes kilométriques de remboursement.
- Reconnaissance des contraintes spécifiques du travail à domicile.

Stop à l'austérité

Les agent-e-s refusent l'affaiblissement du secteur à travers des réformes territoriales qui le fragilisent toujours davantage, ainsi que la baisse des budgets du PLFSS pour l'ensemble des structures et services.

Nous refusons également une conférence sans moyens, des promesses sans lendemain et la dégradation continue de nos conditions de travail et d'accompagnement, que ce soit en EHPAD, en résidences autonomie ou à domicile.

Nous exigeons au contraire des actes immédiats, des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins, ainsi que le respect de la dignité des personnes accompagnées et des professionnel-le-s, partout sur le territoire.



J'ADHÈRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel : @

Collectivité (nom et département) :



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode!



Fédération CGT des Services publics

263 rue de Paris - Case 547 - 93515 MONTREUIL CEDEX Tél : 01 55 82 88 20 Mail : fdsp@cgt.fr www.cgtservicespublics.fr